



Guide d'accueil pour les parents

Bienvenue chez vous!

On fait les présentations!

La **Maison de la famille Memphrémagog** est un organisme communautaire qui accompagne et soutient les parents et les enfants de la MRC Memphrémagog depuis plus de 30 ans.

À travers une programmation diversifiée, nous offrons des activités favorisant le développement des enfants, un service de halte-garderie communautaire, ainsi que différents services et activités visant à soutenir les parents dans leur rôle et leur quotidien.

Nous sommes membres de l'**Association des Haltes-Garderies Communautaires du Québec (AHGCQ)** et membres de la **Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF)**.

Guidée par des valeurs d'accueil, d'écoute, d'entraide et de respect, la MFM se veut avant tout un milieu de vie chaleureux, accessible et inclusif, où chaque famille peut trouver du soutien, créer des liens et être accompagnée selon ses besoins.

Grâce à l'engagement et à l'expertise de notre équipe, ainsi qu'à une programmation adaptée aux réalités des familles, la MFM est aujourd'hui une ressource reconnue et bien ancrée dans son milieu, qui contribue activement au mieux-être des enfants et des familles de la MRC Memphrémagog.



NOTRE MISSION

La **Maison de la famille Memphrémagog** offre un lieu chaleureux et accueillant, où chaque parent peut poser des questions sans jugement, se rassembler et s'outiller pour répondre à ses besoins en matière de parentalité. Nous misons sur des actions de prévention et de promotion pour enrichir l'expérience parentale et briser l'isolement des parents pour ainsi améliorer leurs conditions de vie et celle de leurs enfants. Bienvenue chez vous!

NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe terrain est formée en psychoéducation, en éducation spécialisée, en éducation à l'enfance ou en travail social.



NOTRE VISION

La MFM est LA RÉFÉRENCE pour les familles de la MRC Memphrémagog afin qu'elles puissent s'épanouir et trouver des réponses à leurs besoins en matière de parentalité.

NOS VALEURS

Les valeurs qui guident nos actions sont l'entraide, l'écoute, le respect et l'accueil. Avec le soutien de notre réseau, nous unissons nos forces pour tisser un filet de prévention autour des familles et les soutenir avec bienveillance.

Définition des valeurs :

Entraide : ici vous n'êtes jamais seul. Nous sommes là pour vous accompagner et vous aider à trouver des solutions.

Écoute : nous sommes présents pour t'écouter, te guider, t'accompagner, te reconforter, te tendre la main, t'encourager, te donner des forces et comprendre ta réalité.

Respect : chaque famille est unique et elle a droit d'être respectée dans ses différences.

Accueil : chez nous, c'est chez vous. Il y a toujours quelqu'un pour toi si tu en as besoin. On va t'ouvrir la porte avec chaleur et amour.

Objectifs du guide

Ce guide a été conçu pour vous accompagner et faciliter votre expérience à la **Maison de la famille Memphrémagog**. Il vous permettra de :

- Vous offrir un accès rapide aux informations importantes sur nos services et activités;
- Vous orienter dans votre parcours avec la **Maison de la famille**, que ce soit pour une première visite ou pour approfondir votre expérience avec nous;
- Vous permettre de découvrir nos différents moyens de communication pour rester informé(e) en tout temps;
- Vous aider à profiter pleinement des avantages offerts aux membres de notre organisme.

Où trouver les informations que vous recherchez

LE GUIDE D'ACCUEIL

Bienvenue à la **Maison de la famille**! Ce guide a été conçu pour vous offrir toutes les informations pratiques dont vous avez besoin : moyens de communication, activités, carte de membre, et plus encore. Il se veut une véritable boussole pour vous guider et faciliter votre expérience parmi nous.

SITE INTERNET

Retrouvez toutes nos activités, leur description, et les dates d'inscriptions sur notre site. Consultez aussi notre calendrier pour connaître l'horaire des événements et n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook pour rester informé(e) en temps réel.



RÉSEAUX SOCIAUX : FACEBOOK ET INSTAGRAM

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour découvrir les activités à venir, voir des photos des événements passés et obtenir des conseils pratiques pour les parents. Nous y partageons également des informations générales sur notre organisme et des contenus inspirants pour vous accompagner dans votre rôle parental. C'est aussi ici que vous avez l'information si nous devons annuler des activités à cause de circonstances incontrôlables.

Notifications par texto : Pour faciliter les communications urgentes, comme la fermeture imprévue de la **Maison de la famille** ou tout autre événement nécessitant une réponse rapide, nous avons mis en place un système de notifications par texto. Ainsi, même sans connexion Internet, vous recevrez nos messages importants directement sur votre téléphone. Ce système rendra nos échanges plus simples et efficaces!

Notez que ce service est unidirectionnel – vous ne pouvez pas répondre à nos textos. Vous pouvez toutefois vous désabonner à tout moment en envoyant « STOP ».

INFOLETTRE

Tous les membres de la **Maison de la famille** sont invités à aller s'inscrire à notre infolettre envoyée une fois par mois. Elle contient les informations essentielles ainsi que des communications ponctuelles concernant des activités ou demandes spéciales. Vous pouvez vous désabonner à tout moment, mais sachez que certaines informations ne seront partagées que dans l'infolettre. Si vous n'êtes pas encore abonné(e), vous retrouvez le lien d'inscription sur notre site internet.

COORDONNÉES

Maison de la famille Memphrémagog
40, rue Jean-Paul II, Magog (Québec) J1X 1E3
Tél : 819 868-0145 info@mafamilleamoi.org

www.mafamilleamoi.org



Comment communiquer avec la Maison de la famille

NOS MOYENS DE COMMUNICATION

Nous sommes à votre disposition par différents moyens de communication, selon vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter, que ce soit pour des questions ou des demandes.

Par téléphone :
819 868-0145

À utiliser pour :

- Annoncer votre retard ou absence lors d'une activité;
- Formuler une demande urgente ou obtenir une réponse rapide;
- Nous informer de toute situation qui nécessite une attention immédiate.

Annuler votre place à la halte-garderie ou à la halte-activité.

Par courriel :
info@mafamilleamoi.org

À utiliser pour :

- Demander des informations générales;
- Nous informer d'un changement de l'état de santé de votre enfant ou de votre famille;
- Partager avec nous toute information importante pour mieux vous connaître et soutenir votre enfant;
- Nous nous engageons à répondre dans un délai de 12 à 24 heures durant les heures d'ouverture de l'organisme.

En personne :
40, rue Jean-Paul II, Magog, Québec, J1X 1E3

À utiliser pour :

- Venir rencontrer notre équipe chaleureuse et poser vos questions directement;
- Visiter notre boutique ou découvrir nos locaux et services.

Par Messenger (via Facebook)

À utiliser pour :

- Nous contacter facilement si vous ne fréquentez pas encore **la Maison de la famille**;
- Poser des questions concernant nos événements à venir ou obtenir des informations pratiques.

 Nous répondons aux messages et faisons les suivis sur les heures d'ouverture de la Maison de la famille Memphrémagog.

En cas de tempête ou de fermeture imprévue de la Maison

Pour toutes raisons de fermeture hors de notre contrôle, vous serez avisé via notre page Facebook et une notification par texto dès 7 h 30 le matin même.

En cas de tempête de neige qui nécessite une fermeture, une notification d'état de veille sera publiée suivie d'une confirmation d'ouverture ou de fermeture avant 7 h 30 le matin même.

DATES DE FERMETURE DÉJÀ INSCRITES AU CALENDRIER

- Action de grâce;
- Rencontre nationale;
- Temps des Fêtes;
- Vendredi Saint et lundi de Pâques;
- Fête des Patriotes;
- Saint Jean-Baptiste;
- Fête du Canada.

Heures d'ouverture de nos bureaux

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 13h à 16h30;

Mardi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30;

Mercredi : 8 h 30 à 12h et de 13 h à 16 h 30;

Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30;

Vendredi Fermé faute de financement

***Fermé de 12 h à 13 h**

Où vous stationner

Vous pouvez stationner votre véhicule dans la rue, directement devant **la Maison de la famille**, pour une durée maximale de 2 heures.

Il est également possible de vous stationner dans les rues avoisinantes (Didace et Maisonneuve). Un stationnement temporaire, pour deux véhicules, est disponible à proximité de la boîte à livres pour faciliter le dépôt de vos enfants à la halte-garderie.

Par où passer

POUR LA HALTE-GARDERIE ET LES ACTIVITÉS

Merci d'emprunter la cour extérieure, située à l'endroit où se trouve la clôture verte (la boîte à livre). Pour assurer la sécurité des enfants, veuillez à bien refermer la porte derrière vous. L'entrée se situe à droite, lorsque vous êtes face à **la Maison de la famille**.

POUR LES BUREAUX (SEULEMENT)

Si vous avez un rendez-vous avec nos intervenantes ou que vous devez accéder aux bureaux administratifs, merci d'utiliser la porte latérale, à votre gauche en regardant la **Maison de la famille** (côté Boutique).

Autres informations pertinentes

INSCRIPTION, CARTE DE MEMBRE, PAIEMENT

Pour obtenir votre carte de membre et vous inscrire à nos activités, rendez-vous sur notre site internet au : www.mafamilleamoi.org. Depuis avril 2024, toutes les inscriptions et paiements se font directement en ligne.

CARTE DE MEMBRE

La carte de membre est obligatoire pour participer à nos activités ou pour fréquenter la halte-garderie ou la halte atypique. Elle est valide pendant un an à compter de sa date d'émission.

ANNULATION

Pour toute annulation communiquez avec nous.



Politique d'annulation

La Maison de la famille Memphrémagog est un organisme à but non lucratif offrant des services et activités gratuits ou à coût accessible, nous ne pouvons donc pas prendre la charge financière des annulations de dernière minute et/ou le jour même.

Lorsque vous réservez la place de votre enfant, vous vous engagez à défrayer la cotisation, même en cas d'annulation.

Une journée qui débute avec de la fièvre, un rhume, une gastro, une grippe ou toute autre maladie présentant un risque de contagion?

Bien sûr, vous devez rester à la maison et annuler votre service de répit. C'est désolant de ne pas pouvoir profiter de l'activité ou du service payé. Consolez-vous en vous disant que vous aurez contribué à un organisme qui redonne aux familles de la MRC Memphrémagog.

FRAIS

Avant 16 h le jour précédant : annulation sans frais;

Après 16 h et jusqu'à 8 h 30 le jour même : 50 % du montant;

Après 8 h 30 le matin même : 100 % du montant.

RETARD

Des frais de 5\$ seront appliqués par tranche de 5 minutes de retard pour nous aider à payer le salaire supplémentaire des éducatrices.

FERMETURE

Nous nous réservons le droit de fermer la halte pour les journées de formation de l'équipe, lors des jours fériés, durant le congé scolaire de Noël, durant la saison estivale et en cas de force majeure.

*Important : Lorsqu'il y a une tempête de neige, nous vous invitons à regarder notre page Facebook dès 7h30 le matin, vous saurez si les services sont ouverts ou fermés.

ÉDUCATRICE MALADE

En tant qu'organisme communautaire, nous ne disposons pas d'une banque d'éducatrices de remplacement. En cas de maladie d'une éducatrice, nous serons contraints de fermer le service.

Nous vous contacterons dès que possible, il est donc important de nous fournir un numéro facilement accessible.

Dans des situations exceptionnelles et urgentes, un autre membre du personnel prendra en charge votre enfant, mais uniquement pour assurer la surveillance pendant votre rendez-vous.



Politique santé

Pour mieux connaître et favoriser le développement de votre enfant, nous observons tous les aspects de son comportement : le développement moteur, cognitif, affectif et social. Dans ce document, ce qui nous intéresse c'est la santé physique de votre enfant. Et c'est ce qui nous a motivé rédiger une politique de santé.

Le plus souvent, c'est le comportement de l'enfant qui nous indique s'il est malade. Et s'il ne se comporte pas comme d'habitude, il faudra peut-être intervenir. Par exemple;

- L'enfant fait de la fièvre (virus, vaccin, dents, malaises, maladies contagieuses);
- L'enfant est irritable ou pleure constamment;
- L'enfant est léthargique ou anormalement somnolent;
- L'enfant éprouve de la difficulté à respirer;
- L'enfant présente d'autres symptômes de maladie; vomissements, diarrhée, pâleur ou mauvaise coloration de la peau, ou encore chaleur excessive de la peau;
- L'enfant est incapable de prendre part aux activités habituelles du service de garde.

Nous sommes conscients que l'exclusion de l'enfant pose d'importants problèmes d'organisation familiales. C'est pourquoi, dès l'inscription de l'enfant, le parent doit prévoir un mode de garde parallèle lorsque la situation oblige la halte-garderie à exclure l'enfant.

Voyons les principaux symptômes auxquels le service de garde est le plus souvent confronté : fièvre, diarrhée, vomissements etc. Ils peuvent être des indices de maladies et demandent souvent une intervention.

QUAND GARDER MON ENFANT À LA MAISON?

Le contrôle des infections est la responsabilité de chaque parent. Réduire le taux d'infection au service de garde, par de bonnes habitudes d'hygiène et par l'exclusion d'enfants malades, ne peut qu'être bénéfique à tous. On demande donc de garder votre enfant à la maison quand celui-ci n'est pas en état de fonctionner normalement, de suivre le groupe et qu'il requiert des soins constants. Le personnel éducateur, ayant entre 5 et 10 enfants sous sa responsabilité, ne peut se permettre de délaissier les autres pour soigner un enfant qui a besoin de soins particuliers tant affectifs que physiologiques.

Nous considérons qu'il est dans l'intérêt de l'enfant malade, ainsi que de celui des autres enfants du groupe, que l'enfant ne pouvant suivre les activités de routine soit gardé à la maison. Nous vous demandons de garder votre enfant à la maison s'il présente un ou des symptômes parmi les suivants :

- Fièvre;
- A besoin de Tylenol/Advil pour fonctionner;
- Toux et écoulement nasal (mucus coloré = verdâtre);
- Diarrhée;
- Vomissements;
- Rougeurs et éruptions cutanées suspectes;
- Conjonctivites purulentes (infection au niveau des yeux);
- A des poux (pédiculose) et n'a pas reçu la première application du traitement;
- Douleurs aiguës;
- Difficulté respiratoire;
- Mal de gorge empêchant l'enfant de boire ou de manger;
- A une maladie contagieuse ou parasitaire.

Veillez prendre note que la halte-garderie communiquera avec le parent d'un enfant afin qu'il vienne le chercher après deux selles liquides et/ou un seul vomissement.

L'EXCLUSION

L'exclusion de l'enfant malade, c'est avant tout :

- Lui permettre d'avoir une attention et une surveillance constante d'un adulte auquel il est attaché;
- Lui permettre de guérir dans un milieu adéquat et calme;
- Lui permettre une diminution de ses activités pour conserver ses énergies;
- La protection des autres enfants et des membres du personnel qui fréquentent la halte-garderie;
- La conservation de la qualité des services offerts aux autres enfants de son groupe.



LA FIÈVRE CHEZ LE JEUNE ENFANT

En temps normal, la température du corps varie selon les enfants, la période du jour, la température extérieure et les activités en cours.

La température du corps varie entre 36,5 ° C (97,7 ° F) et 37,5 ° C (99,5 ° F). Quand la température est plus élevée on parle alors de fièvre.

La seule façon sûre de mesurer la fièvre est de prendre la température de l'enfant chaque fois que son état général (pleurs, perte d'énergie, etc.) ou que des symptômes physiques (rougeurs aux joues ou chaleur excessive de la peau) permettent de soupçonner qu'il est fiévreux.

L'enfant fait de la fièvre si :

- La température rectale atteint plus de 38,0 ° C (100,4 ° F);
- La température buccale atteint plus de 37,5 ° C (99,5 ° F);
- La température axillaire (sous l'aisselle) atteint 37,2 ° C (99,0 ° F);
- La température tympanique (par l'oreille) atteint plus de 38,0 ° C (100,4 ° F).

La fièvre n'est pas nécessairement dangereuse. C'est un mécanisme de défense qui aide l'organisme à combattre une infection. Le degré de fièvre n'est pas toujours en relation avec la gravité d'une maladie. Toutefois, légère ou forte, la fièvre est un signal d'alarme : elle indique la

présence d'un problème quelconque et elle doit toujours faire l'objet d'une attention particulière.

Veuillez noter que nous n'acceptons pas un enfant à la halte-garderie quand celui-ci est sous médication pour contrôle de la fièvre ou de la douleur.

Ce que nous ferons si votre enfant fait de la fièvre :

Nous devons vous avertir même si la fièvre est légère puisque vous êtes responsables de l'enfant. Si votre enfant est fiévreux et/ou qu'il n'est pas fonctionnel (moche, reste assis, sans entrain, comportement inhabituel, demande une attention continuelle de la part de l'éducatrice), nous vous téléphonerons afin que vous veniez le chercher. Nous vous demanderons qu'il ne fréquente pas la halte-garderie jusqu'à la disparition de la fièvre et pour un minimum de 24 heures.

Notez que dans le cadre du protocole pour l'acétaminophène (Tylenol/Advil) nous ne pouvons pas administrer cette dernière dans les quatre cas suivants :

- À des enfants de moins de deux mois;
- Pour soulager la douleur;
- Pendant plus de 48 heures consécutives;
- A un enfant ayant reçu un médicament contenant de l'acétaminophène dans les 4 heures précédentes.

LA DIARRHÉE

La diarrhée n'est pas rare chez les jeunes enfants. Elle peut indiquer une irritation, une infection virale ou bactérienne, une infestation parasitaire ou une intolérance alimentaire. On définit comme diarrhée une présence de selles plus liquides non associées à un changement de diète et augmentation de la fréquence des selles. Ces selles irritent les fesses et peuvent causer une déshydratation, surtout chez les jeunes enfants.

Ce que nous ferons si votre enfant a la diarrhée :

De façon générale, l'enfant atteint de diarrhée n'est pas en service de garde puisque son état demande beaucoup d'attention. Nous devons exclure l'enfant si :

- L'enfant est trop malade pour suivre les activités de la halte-garderie;
- L'enfant est aux couches;
- L'enfant est incapable d'utiliser les toilettes à chacune de ses selles;
- L'enfant est fiévreux (possibilité de maladie plus grave);
- L'enfant a vomi 2 fois ou plus au cours des 24 heures précédentes;
- L'enfant est fébrile;
- Il y a du mucus ou sang dans les selles.

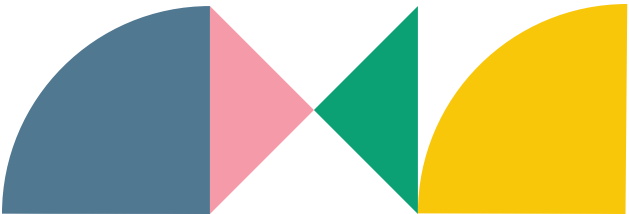
Nous allons vous demander de garder l'enfant à la maison jusqu'à ce que ses selles redeviennent normales et ce pour un minimum de 48 heures.

LES VOMISSEMENTS

Les vomissements sont le rejet d'aliments de façon projectile. Les interventions varient selon la gravité du cas. Chez le bébé, il peut s'agir de simples régurgitations. Chez l'enfant plus âgé, il peut s'agir de troubles du système digestif, d'une infection, d'abus alimentaire et de réaction psychologique.

Ce que nous ferons si votre enfant a des vomissements

Si l'enfant a un vomissement, nous vous téléphonerons afin que vous veniez le chercher. Nous vous demanderons de garder votre enfant à la maison jusqu'à la disparition des symptômes et ce pour un minimum de 48 heures.



POUX (PÉDICULOSE)

Infestation par de petits parasites (poux) vivant sur le cuir chevelu ou près de celui-ci et causant des démangeaisons. Les poux ne transmettent pas de maladie et il n'y a pas toujours présence de démangeaisons.

À quoi ressemble une lente?

Petits points blanchâtres semblables à des pellicules qui restent collés aux cheveux près de la racine; surtout situés aux endroits les plus chauds près du cuir chevelu (derrière les oreilles et à la nuque). La période d'incubation pour la pédiculose est d'environ 10 jours.

Il est très important d'aviser la Maison de la famille si vous vous apercevez que votre enfant a des lentes ou des poux.

Ce que nous ferons si votre enfant a des lentes ou des poux :

- Si votre enfant a des lentes ou des poux, nous vous demanderons de venir le chercher le plus rapidement possible et de lui donner un traitement efficace;
- Nous vérifierons également la tête de tous les autres enfants et nous désinfecterons les locaux.

ALLERGIES ALIMENTAIRES
(OU INTOLÉRANCES)

Une réaction allergique est une réponse inflammatoire à certaines substances de l'environnement. La réaction peut être cutanée ou respiratoire ou encore affecter tout l'organisme.

Ce que nous ferons si votre enfant a une réaction allergique ou une intolérance :

- Si c'est la première fois, nous communiquerons avec vous et si la situation est trop urgente, nous transporterons votre enfant à l'hôpital;
- Nous procéderons aux traitements recommandés par votre médecin.

CONJONCTIVITE

Infection de l'œil, souvent causée par un virus ou une bactérie.

Les symptômes sont : rougeur, gonflement des paupières et écoulement jaunâtre. La période d'incubation est de 12 heures à 3 jours et la période de contagiosité est les premiers jours, surtout au moment de l'écoulement.

Ce que nous ferons si votre enfant à une conjonctivite :

- Nous vous téléphonerons afin que vous veniez le chercher;
- Nous vous demanderons d'appliquer une crème;
- Dans le cas d'une conjonctivite purulente, nous vous demanderons de garder votre enfant à la maison pendant 48 heures. Suite au début des traitements, il pourra réintégrer le service de garde.



IMPÉTIGO

Maladie de la peau causée par une bactérie, reconnaissable, par des lésions sur la peau; fréquente chez le jeune enfant.

Les symptômes sont : des lésions cutanées purulentes et croûteuses surtout au visage. La période d'incubation est de 1 à 10 jours. Tandis que la période de contagiosité est de 24 à 48 heures après le début des antibiotiques ou jusqu'à ce que les lésions soient croûteuses, s'il y a traitement local (onguent).

Les traitements sont : les antibiotiques par la bouche ou un onguent antibiotique.

Ce que nous ferons si votre enfant a l'impétigo :

- Si votre enfant a l'impétigo, nous intensifierons les lavages des mains et nous nous assurerons que les débarbouillettes utilisées seront désinfectées après chaque usage;
- Il faudra exclure l'enfant au moins 48 heures si l'enfant reçoit un traitement antibiotique par la bouche, si les lésions sont étendues et suintantes ou s'il y a plusieurs enfants présentant de l'impétigo dans le même groupe;
- L'enfant sera exclu du service de garde jusqu'à la guérison des lésions s'il refuse le traitement.

PHARYNGITE ET AMYGDALITE À STREPTOCOQUE ET SCARLATINE

Infection de la gorge causée par des bactéries appelées streptocoque. Si une éruption cutanée s'ajoute à la pharyngite, il s'agit d'une scarlatine.

Maladie à déclaration obligatoire, pour la scarlatine seulement. Les symptômes sont : la fièvre souvent élevée; maux de tête; parfois nausées et vomissements; ganglions (bosses dans le cou) dans les cas de pharyngite et d'amygdalite; dans le cas de scarlatine : langue framboisée; éruptions apparaissant rapidement dans le cou et sur la poitrine, l'abdomen et la face interne des cuisses. Les éruptions n'atteignent pas le visage.

La période d'incubation est de 1 à 5 jours. La période de contagiosité est jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique. Si non traité, de 10 à 21 jours. La maladie dure rarement plus de 7 jours.

Cette maladie se transmet par contact direct avec des gouttelettes issues du nez et de la gorge des personnes infectées ou porteuses du germe. Le traitement est les antibiotiques par la bouche.

Ce que nous ferons si votre enfant a une pharyngite ou une amygdalite à streptocoque ou la scarlatine :

- Nous informerons les parents de tous les enfants du service de garde qu'il y a un cas de pharyngite ou d'amygdalite à streptocoque ou la scarlatine;
- L'enfant sera exclu du service de garde jusqu'à 48 heures après le début du traitement antibiotique et jusqu'à ce que l'enfant soit capable de suivre les activités du service de garde;
- Nous devrons aviser sans délai le CIUSSS s'il y a refus de traitement;
- L'enfant devra boire beaucoup et suivre une diète molle et froide;
- Nous appliquerons rigoureusement les mesures d'hygiène et de désinfection.

CONTEXTE ÉPIDÉMIQUE

Un contexte épidémique peut être décrété par la direction de la **Maison de la famille**, si plusieurs enfants présentent des symptômes similaires associées à une maladie représentant un risque élevé de propagation et/ou de complications médicales à l'intérieur d'une courte période de temps.

La **Maison de la famille** possède des politiques spécifiques aux épidémies de gastroentérite et de conjonctivite, mais se réserve le droit de déclarer un contexte épidémique ainsi que des mesures exceptionnelles pour d'autres maladies et ce sous la recommandation de la santé publique.

Contexte épidémique de gastroentérite :

- Lorsque 2 enfants ou plus d'un même groupe présentent des symptômes de gastroentérite à l'intérieur d'une période de 48 heures ou lorsque plus de 10% des enfants qui fréquentent le service de garde présentent des symptômes de gastroentérite à l'intérieur d'une période de 4 jours;
- Le contexte épidémique se termine 5 jours après l'apparition du dernier cas de gastroentérite. Dans ce contexte, des mesures de désinfection exhaustive des jouets et des locaux seront mises en place par le personnel de la **Maison de la famille**.

Contexte épidémique de conjonctivite :

- Lorsque 3 enfants ou plus d'un même groupe présentent des symptômes de conjonctivite à l'intérieur d'une période de 4 jours;
- Le contexte épidémique se termine 1 semaine après l'apparition du dernier cas de conjonctivite;
- Exclusion des enfants dès les premiers symptômes jusqu'à 48 heures après avoir reçu la première application du traitement. Dans ce contexte, des mesures de désinfection exhaustive des jouets et des locaux seront mises en place par le personnel de la **Maison de la famille**.

ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT

La fiche de l'enfant (dans *Amilia*) doit être remplie et l'information doit être à jour avant de déposer l'enfant. Il est du devoir du parent de remplir la fiche santé de l'enfant et de signaler toutes maladies, tous problèmes de comportement, toute prise de médicaments et toutes allergies.

MÉDICAMENTS

Le protocole d'administration de médicaments respecte les directives du ministère de la Famille. L'acétaminophène peut-être administré aux enfants dont les parents ont signé le formulaire d'autorisation. Toutefois, l'éducatrice veille toujours à obtenir l'accord verbal ou écrit du parent avant d'administrer le médicament. **Il est important que vous veniez chercher votre enfant dès que l'éducatrice vous contacte.**

Tout autre médicament doit être prescrit par un professionnel de la santé pour être administré par les éducatrices.

Si un enfant a un médicament à prendre pendant les heures de garde, le personnel a besoin du médicament dans son contenant d'origine, avec la prescription et la posologie. Le contenant doit indiquer le nom et le prénom de l'enfant, le nom du médicament, la date d'expiration et la durée du traitement.

Les médicaments ne doivent en aucun cas être conservés dans le casier ou le sac de l'enfant. Ils doivent être remis à l'éducatrice afin d'être rangées à l'endroit prévu à cet effet.

ALLERGIES

Aucune noix ni arachide ne sera servie ni autorisée dans les repas apportés par les enfants. En cas d'allergies ou d'intolérances, il est obligatoire que le parent le signale dans la fiche de l'enfant lors de l'inscription. Il est de la responsabilité du parent également de fournir tous les médicaments nécessaires en cas d'urgences, avec les posologies et prescriptions, y compris l'Epipen, Benadryl ou autres médicaments.

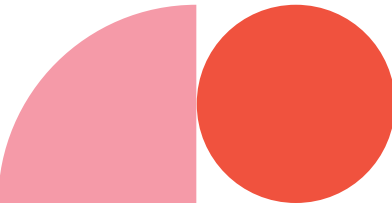
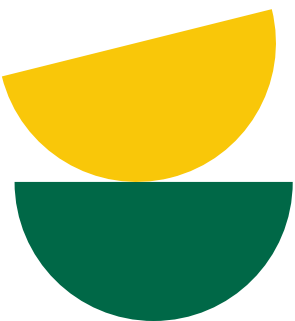
Le parent doit informer les éducatrices des interventions à suivre en cas d'urgence.

ENFANT À BESOINS PARTICULIERS

Si votre enfant présente des besoins particuliers, nous vous invitons à en parler à l'éducatrice spécialisée ou à la psychoéducatrice. Cela nous permettra d'adapter notre approche pour mieux répondre à ses besoins.

Notre environnement est inclusif et nous accueillons avec plaisir les intervenants ou autres professionnels de votre enfant. Afin de garantir un accueil optimal, nous aimerions, si possible, organiser une période d'intégration et échanger avec vous sur les besoins spécifiques de votre enfant avant son arrivée, afin d'adapter nos interventions.

Si vous avez des préoccupations ou des questions concernant le développement de votre enfant, n'hésitez pas à en discuter avec nos intervenantes. Nous sommes là pour vous soutenir et vous accompagner.



Halte-atelier

La halte-atelier est un service de garde gratuit qui permet aux parents de participer à un atelier et/ou une activité. L'horaire s'arrime avec la programmation.

COMMENT ÇA FONCTIONNE

Lorsque vous participez à une activité ou un atelier, votre enfant est à la halte-atelier pour la durée de celle-ci. Dès que l'atelier ou l'activité se termine, vous devez récupérer votre enfant. Si vous en avez une le matin et une l'après-midi, vous devez récupérer votre enfant également, car l'éducatrice doit quitter pour aller aider à la halte-garderie pour la période du dîner. Si vous voulez que votre enfant reste pour dîner, vous devez réserver votre place à la halte-garderie et défrayer les coûts de la journée.



Halte-garderie

18 mois / 5 ans

La halte-garderie est un service de garde temporaire et occasionnel. Ce service est destiné à répondre aux besoins des parents qui sont étudiants, travaillent selon des horaires atypiques ou réduits, nécessitent un répit, ou attendent une place dans un autre établissement de garde. La halte-garderie est un service de répit offert aux parents d'enfants de 18 mois à 5 ans.

JOURNÉES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8 h 30 à 16 h 00.

Les enfants doivent avoir quitté la halte-garderie au plus tard à 15h50, afin de permettre à l'éducatrice de terminer sa journée de travail à 16.

** Les blocs horaires peuvent être modifiés sans préavis pour s'arrimer avec notre planification d'ateliers.*

JOURNÉES FERMÉES

La halte garderie est fermée lors des jours fériés, ainsi que lors des deux semaines du congé du temps des Fêtes. Une fermeture peut également avoir lieu pour la formation des employées.



Procédure d'arrivée et de départ pour les haltes

ARRIVÉE

Le parent ou la personne autorisée est tenu de conduire son enfant à l'intérieur de l'organisme et de le confier à l'éducatrice responsable de l'accueil des enfants.

On ne doit jamais laisser un enfant rentrer seul sans en aviser l'éducatrice responsable.

Dans la mesure du possible, nous demandons aux parents de venir reconduire leur enfant au début de la plage horaire pour lequel il est inscrit, afin qu'il puisse s'intégrer progressivement à la routine et participer aux activités proposées.

DÉPART

Nous demandons à tous les parents de prévenir l'éducatrice responsable lorsque leur enfants quitte.

Lorsque l'enfant quitte, il doit ranger son jouet et dire au revoir à son éducatrice. Il est essentiel que cette dernière soit informée de votre départ et qu'elle puisse noter l'heure de départ de votre enfant.

Avant de partir, le parent doit récupérer les effets personnels de son enfant, sauf si ce dernier revient le lendemain. Il est également important que le parent place les effets personnels de l'enfant dans l'espace prévu à cet effet, afin de faciliter l'entretien quotidien. Dès l'arrivée du parent, ce dernier prend en charge son enfant.

PERSONNES AUTORISÉES

Les personnes autorisées à venir chercher l'enfant doivent être inscrites dans le dossier de l'enfant sur la plateforme *Amilia*. En cas de changement, il est impératif de mettre à jour la fiche de l'enfant dans les plus brefs délais.

Il est essentiel d'informer la halte-garderie si une autre personne que l'un des parents vient chercher un enfant et qu'elle n'est pas inscrite au dossier de l'enfant.

Si une personne non autorisée tente de récupérer un enfant, les éducatrices contacterons les parents. Dans ce cas, aucun enfant ne pourra quitter la halte-garderie sans le consentement préalable des parents.

PRIORITÉ D'INSCRIPTION

Les parents participant à un atelier de la **Maison de la famille** ou aux programmes : **Parent 'aise et/ou Parent 'en action** peuvent bénéficier de ce service. Les places disponibles sont ensuite offertes en répit aux familles membres. Un maximum de deux blocs horaires* par semaine est accordé, par exemple : deux matinées ou une journée complète.

**Par souci d'équité, nous ne pouvons pas vous assurer que vous aurez le même bloc horaire chaque semaine.*

Procédure d'inscription et de réservation*

La **Maison de la famille** utilise la plate-forme de gestion *Amilia*. Vous devez créer un compte client en vous rendant sur la page suivante : app.amilia.com/store/fr/maisondelafamillememphremagog/shop/programs

Si vous rencontrez des difficultés lors de la création de votre compte, n'hésitez pas à nous contacter.

Attention! Il se peut que vous ayez déjà un compte sur cette plateforme, car plusieurs villes, écoles, groupes sportifs ou services de loisirs l'utilisent également. Il est essentiel d'utiliser le même mot de passe et de le conserver en sécurité, car vous devrez également y récupérer vos factures et vos relevés d'impôt pour frais de garde en fin d'année (février).

Pour inscrire votre enfant aux haltes, il est obligatoire de remplir la fiche santé : les formulaires du parent et de l'enfant dans la plateforme *Amilia*.

Veuillez remplir soigneusement chaque formulaire d'information afin de compléter votre dossier. Le numéro d'assurance sociale est requis pour recevoir votre relevé d'impôt pour les frais de garde en fin d'année. Amilia est une plateforme sécurisée et fiable.

** Veuillez prendre note qu'aucune réservation n'est acceptée sur notre répondeur, par courriel et sur messenger.*

Quoi apporter

REPAS

L'enfant doit apporter un repas pour le dîner et/ou le souper, des collations, sans noix ni arachide, une bouteille d'eau (gourde) identifiée au nom de l'enfant.

Pour tous les enfants

- Des vêtements de rechange : chandail, pantalon, chaussettes (2) et sous-vêtements (2);
- Un objet de réconfort, si nécessaire (par exemple : doudou, toutou, suce);
- Si votre enfant est aux couches : couches en quantité suffisante, crème de change (Zinc), serviettes humides (Wipes);
- Des vêtements adaptés à la température pour jouer à l'extérieur (nous irons jouer dehors beau temps, mauvais temps);

Été : Des vêtements légers, un chapeau, un maillot de bain et une serviette.
Hiver : habit de neiges (manteau et pantalon d'hiver), bottes, tuque, cache-cou, mitaines.

Pour les poupons

- Biberon et/ou gobelet;
- Lait que votre enfant boit;
- Repas adapté pour votre enfant.

* La halte accepte les couches lavables. Le parent doit fournir les couches en quantité suffisante de même qu'un sac à couche pour la remise des couches souillées. La halte n'est pas responsable du lavage des couches.



CE QUE LA HALTE-GARDERIE FOURNIE

Nous fournissons de la literie, de la crème solaire, des bavoirs.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRES

Assurez-vous de n'apporter aucun jouet de la maison, à l'exception des objets de réconfort pour le dodo.

Notre organisme se dégage de toute responsabilité des pertes, vols ou bris d'objets personnels des enfants. Afin d'éviter la perte d'objet, nous vous conseillons fortement d'identifier les articles de votre enfant (vêtements, objets de réconfort, etc).

Journée typique à la halte-garderie

8 h 30 à 9h30
Accueil progressif des enfants et jeux libres.

9 h 30
Collation et routine d'hygiène.

10 h
Activités dirigées (artistique ou autres selon les intérêts du groupe).

10 h 30
Sortie extérieure.

11 h 30
Dîner.

12 h
Routine d'hygiène, histoire et chanson pour la préparation à la sieste.

12 h 30
Début de la sieste selon les besoins des enfants.

Entre 14 h 30 – 15 h
Réveil progressif des enfants, routine d'hygiène et collation.

15 h 30 jusqu'à 15 h 50
Jeux libres, activités dirigées et départ progressif.

Les activités proposées à la halte sont toujours adaptées aux intérêts du groupe. Chaque semaine, nous proposons, dans la mesure du possible, une animation du programme Brindami, ainsi que des ateliers divers, incluant des activités de stimulation du langage.



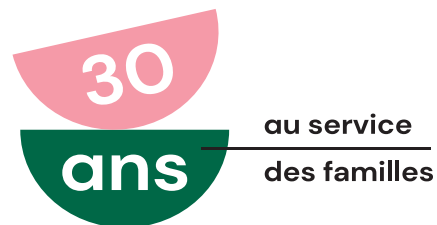


Conclusion

Nous espérons que ce guide vous sera utile pour mieux connaître nos services et profiter pleinement de tout ce que **la Maison de la famille** a à offrir.

Notre équipe est là pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours, que ce soit pour des moments de partage, des activités enrichissantes ou des informations pratiques.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou besoin supplémentaire. Nous sommes ravis de vous compter parmi nous et avons hâte de vous voir lors de nos prochains événements!



40, rue Jean-Paul II,
Magog (Québec) J1X 1E3

Tél : 819 868-0145
info@mafamilleamoi.org
www.mafamilleamoi.org